

Service ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

A l'attention des familles et étudiants
BTSA GESTION FORESTIERE 1^{ère} année

Dossier suivi par :

Stéphane BOURCIER
stephane.bourcier@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 11/07/2025

Objet : Rentrée scolaire 2025 – BTSA GESTION FORESTIERE 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

Votre candidature en classe de BTSA GESTION FORESTIERE première année ayant été retenue et confirmée par vos soins, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2025/2026.

1 – RENTREE



LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 à 8h30
Site Enseignement Supérieur de l'Iseta de Poisy
Bâtiment H

Un premier temps sera commun à tous les étudiants BTSA de l'établissement. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaissance avec le directeur, le responsable de site, les responsables de section et l'équipe pédagogique.

Dans un deuxième temps, le responsable de la section GESTION FORESTIERE vous présentera alors l'organisation générale de l'enseignement en BTSA et les différentes particularités de votre section.

Vers midi, un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé.

[Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région \(salée ou sucrée / chaud ou froid\).](#)

L'établissement fournira les boissons et le pain.

Les cours débuteront dès 13h30. Il est possible que l'après-midi se déroule en forêt donc les affaires de terrain sont à prévoir (pantalon, chaussures de terrain, carnet de note et tenue adaptée à la météo).

2 – REGLEMENT INTERIEUR

Nous insistons sur le fait que tous les cours, conférences, TP, TD, études, évaluations formatives et certificatives sont **OBLIGATOIRES**. Toute absence doit être signalée et justifiée (certificat médical ou autre justification) via école directe auprès du responsable de section. En cas de récurrence d'absence non justifiée, les parents seront informés et des sanctions seront prononcées.

La scolarité s'organise chaque semaine du lundi 8h15 au vendredi 17h20 (sauf exceptions signalées en temps utiles) et représente en moyenne 33 heures hebdomadaires.

Les mercredis après-midi seront généralement libres (quelques mercredis après-midi pourront exceptionnellement être travaillés en fonction des projets et notamment sur la première période septembre – octobre).

Les emplois du temps ne sont pas fixes d'une semaine à l'autre et pourront s'adapter pour répondre à des opportunités pédagogiques et professionnelles.

3 - SCOLARITE

La formation en BTSA Gestion forestière est intense et nécessite un investissement important dès la rentrée. La scolarité se déroule en semestres.

Les notes et appréciations sont adressées aux parents à la fin de chaque semestre via Ecole Directe et portées sur le livret scolaire qui accompagne l'étudiant jusqu'à la délibération validant l'obtention du diplôme.

Les cours et activités sur le site de l'école s'arrêteront fin mai 2026, puis commencera le stage obligatoire s'étalant de juin à mi-septembre. Des informations vous seront données à la rentrée aussi bien pour rechercher que pour préparer et réaliser votre stage.

Ce stage obligatoire de 12 à 16 semaines est prévu dans un organisme en lien avec la gestion forestière et pourra être réalisé en France comme à l'étranger. La première période de stage obligatoire débutera le 25/05/2026. Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'avoir le permis de conduire pour l'obtention d'un stage.

4 – VOYAGES ET VISITES

La gestion financière des tournées, voyages d'étude et sorties sur le terrain associe les élèves de la classe par le biais de leur "Association A.F.E.P.A." sous contrôle de l'équipe enseignante.

Des activités pédagogiques ou extrascolaires pourront être réalisées pour une recherche de financement permettant la réalisation de projets plus ambitieux (voyage d'étude à l'étranger entre autres).

Normalement, aucun frais supplémentaire à la scolarité n'est demandé aux parents au cours de la formation.

5 – MATERIELS DEMANDES

Un ouvrage « La Flore Forestière Française » vous sera remis par l'école. Il n'existe aucun ouvrage pédagogique spécifique au BTSA Gestion Forestière. De fait, il n'y a pas de livre à acquérir et nous travaillerons souvent à partir de photocopies.

Une liberté vous est laissée sur les fournitures scolaires (cahiers, classeurs, ...).

Un ordinateur portable non obligatoire est conseillé pour la réalisation et l'envoi de certains travaux via « Ecole Directe ».

Dans le cadre de travaux pratiques, il vous est demandé de vous munir des éléments ci-dessous :

- Une paire de bottes ou une paire de chaussures de terrain
- Un pantalon solide
- Un vêtement de pluie
- Des vêtements chauds
- Un carnet pour prendre des notes sur le terrain + un crayon de papier

Pour des projets particuliers comme la sortie technique de cohésion, un autre courrier vous est joint pour prévoir les équipements nécessaires à leur réalisation.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Sébastien TAVAN

Adjoint de direction à l'enseignement supérieur

Stéphane BOURCIER

Responsable de section BTSA GF

ISETA-ECA
859 route de l'École d'Agriculture
74330 POISY
04 50 46 20 26
www.iseta.fr / contact@iseta-eca.cneap.fr



ISETA-ECA

Poisy – Chavanod – Sevrier

859 route de l'école d'agriculture - CS 10039 - 74331 POISY CEDEX | 04 50 46 20 26 | contact@iseta-eca.cneap.fr